



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
(Article L 121 – 10 du Code des Communes)

**Le Conseil Municipal se réunira à la mairie,
le jeudi 25 juin 2026 à 20h30.**

Affiché, le 19 juin 2026

ORDRE DU JOUR - Session ordinaire

Adoption du procès-verbal du 28 mai 2026

I-DÉLIBÉRATIONS

1. FONDS DE SOUTIEN A LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE 2026
2. RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL
3. RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET TARIFICATION DU SÉJOUR DE VACANCES À LA BASE DE LOISIRS DE JABLINES-ANNET-SUR-MARNE
4. MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET DE LA TARIFICATION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET DES ACTIVITÉS PÉRI ET EXTRASCOLAIRES
5. VALIDATION DU DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS
6. SUPPRESSION DE POSTES – MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

II - DÉCISIONS

1. FIXATION DE LA REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES OUVRAGES DE DISTRIBUTION GRDF – 2026
2. CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR L'INSTALLATION ET L'EXPLOITATION D'INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES
3. CONVENTION DE COLLABORATION POUR L'INTERVENTION DE URBA CONSULT 77
4. FIXATION DE LA REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES OUVRAGES DES RESEAUX PUBLICS DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION 2026

Le Maire
Laurent DELPECH